



Conseil communal
de
1147 MONTRICHER

Assermentation du 17 juin 2011

Conformément à l'arrêté du conseil d'Etat du 15 septembre 2010 concernant le renouvellement des autorités communales, M. le Préfet Jacques Bezençon s'est rendu ce jour à Montricher pour procéder à l'assermentation du nouveau conseil communal composé de 35 membres et de la Municipalité composée de 5 membres.

M. le Préfet s'est d'abord assuré, par l'inspection des procès-verbaux, de la validité des citoyens qui se présentent.

M. le Préfet associe à notre assemblée M. Alain Feuz, diacre de la paroisse Veyron-Venoge, qui nous apportera le message de l'église. Il salue également M. Grandjean, représentant la presse.

Le chœur des écoles de Montricher "Les Petits Bleus" interprète deux chants.

M. le Préfet déclare la séance ouverte par les souhaits de bienvenue et nous explique le déroulement de cet après-midi.

M. le Préfet prie Mme Sandrine Haenni de fonctionner comme secrétaire ad'hoc.

MM. Christophe Buffet et François Morel fonctionnent comme scrutateurs.

M. Le Préfet donne lecture du serment prévu dans la loi, puis à l'appel de leur nom, chaque conseillère et conseiller répond devant l'assemblée debout, "je le promets".

Les conseillers absents seront assermentés lors d'une prochaine séance du conseil communal, soit M. Lukas Aebi, Pierre-André Blanchard.

M. le Préfet assermente ensuite la Municipalité ainsi que M. le Syndic.

M. Feuz nous apporte son message.

L'assemblée chante l'hymne vaudois, puis se déplace à la grande salle pour la suite de la cérémonie.

Election du Président:

M. François Morel propose M. Jean-François Burnier, ce dernier accepte d'être candidat.

Nous passons au vote à bulletin secret:

- bulletins délivrés: 33
- bulletins rentrés: 33
- bulletin nul: 0
- bulletins blanc: 1

M. Jean-François Burnier est élu avec 32 voix et de vifs applaudissements.

Election du/de la secrétaire du conseil:

M. le Préfet propose Mme Sandrine Haenni laquelle est candidate.

Vote à bulletin secret:

- bulletins délivrés: 33
- bulletins rentrés: 33
- bulletin nul: 0
- bulletins blanc: 0

Mme Sandrine Haenni est élue avec 33 voix.

Lecture du procès-verbal et acceptation à mainlevée, à l'unanimité

M. le Préfet
Jacques Bezençon



la secrétaire
Sandrine Haenni



Assemblée de nomination des commissions légales

Election du vice-président:

M. Jean-François Burnier présente M. Pierre-André Blanchard, absent, mais lequel est candidat. Son assermentation aura lieu lors de la première séance, ainsi que le vote pour son élection.

Election des scrutateurs:

M. Christophe Buffet	propose	M. Olivier Chenuz
M. François Morel	propose	M. Julien Buffet

Par un vote à mainlevée à l'unanimité MM. Olivier Chenuz et Julien Buffet sont nommés.

Election des scrutateurs suppléants:

M. Fabrice Vanolli	propose	M. John Desmeules
M. Christophe Buffet	propose	M. Sylvain Freymond

Par un vote à mainlevée à l'unanimité MM. John Desmeules et Sylvain Freymond sont nommés.

Commission des finances:

M. Caroly Schopfer	propose	M. Marc Vermot
Mme Christine Morel	propose	M. Alain Paratte
M. Christophe Buffet	propose	Mme Christine Morel
M. François Morel	propose	M. Fabrice Vanolli
M. Fabrice Vanolli	propose	M. Gilbert Lüthi

Par un vote à mainlevée, la commission est nommée.

Commission de gestion:

M. Jean-Pierre Magnin	propose	M. Norbert Penel
M. Christophe Buffet	propose	M. Caroly Schopfer
Mme Christine Morel	propose	M. Walter Haenni
M. Caroly Schopfer	propose	M. Christophe Buffet
M. François Morel	propose	M. Jean-Marc Freymond

Par un vote à mainlevée, la commission est nommée.

Nomination de deux délégués pour l'ASSISEVV

MM. Marc Vermot et Cédric Beaud, déjà membres lors de la dernière législature, acceptent de renouveler leur mandat.

Ils sont élus par applaudissements.

Nomination de l'huissier:

M. Jean-François Burnier propose Mme Mary-Laure Morel, laquelle accepte la fonction. Elle est élue à ce poste avec des applaudissements.

M. le Président, Jean-François Burnier passe la parole à M. le Syndic Michel Desmeules.

M. Michel Desmeules remercie les écoles pour leurs chants, ainsi que l'organiste.

La législature à venir comptera trois grands évènements :

- la fin des travaux de la Maison de l'Ecriture
- le projet de la fromagerie aux Genèvevriers, ainsi que la construction d'une halle de sports
- le 8 juin 2013, la Journée des Communes Vaudoises, aux Ages, animée par les sociétés locales.

Il salut et félicite les nouveaux membres, le nouveau Président du Conseil, la secrétaire ainsi que tous les membres du Conseil.

Le Président, M. Jean-François Burnier remercie l'assemblée pour la confiance accordée. Il avise les scrutateurs, ainsi que les suppléants qu'il y aura des votations le 4 septembre 2011.

Toute l'assemblée est invitée, comme de tradition à participer au verre de l'amitié qui sera servi à L'Hôtel des deux sapins.

Les dames élues reçoivent chacune une magnifique terrine de fleurs.

L'assemblée est levée à 15h10.

Le Président :



Jean-François Burnier



La secrétaire :



Sandrine Haenni